



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tel. +41 (0)22 731 59 63
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

CNUCED 16
Genève, 20-23 octobre 2025
Débat général

Intervention orale **Vérifier à l'audition**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégué-e-s,

J'interviens au nom du CETIM. Je suis paysanne, et coordinatrice générale du mouvement paysan mondial La Via Campesina.

Le commerce international, censé être un moteur de prospérité partagée, a trop souvent aggravé les inégalités et accru l'insécurité alimentaire. Les politiques de libéralisation ont limité la capacité des gouvernements à soutenir les paysans et les petits producteurs alimentaires, à stabiliser les marchés et à garantir l'accès à une alimentation adéquate. Dans le contexte actuel de fragmentation géopolitique et de crises climatiques, nos sociétés sont confrontées à un besoin urgent de redéfinir l'objectif du commerce, qui doit passer de la maximisation de la valeur d'échange à la garantie du développement humain et de la souveraineté alimentaire. Dans le cadre de cette redéfinition, la CNUCED apparaît comme le forum légitime et historique pour faire progresser un consensus multilatéral renouvelé sur le commerce au service du développement durable. Son mandat, qui consiste à promouvoir une croissance équitable et un espace politique pour les pays en développement, en fait la plateforme naturelle pour réaligner les normes commerciales mondiales sur les droits humains.

Cet appel n'est pas nouveau. Nous défendons le multilatéralisme et nous nous appuyons sur des décennies de lutte, notamment sur le programme visionnaire du Nouvel ordre économique international (NOEI), proposé par la CNUCED dans les années 1970 dans le cadre du processus de décolonisation. La CNUCED imaginait un monde où le commerce serait au service du développement et non de la domination. Mais les crises de la dette des années 1980 et 1990, associées aux politiques d'ajustement structurel et à l'imposition de réformes néolibérales, ont contraint à abandonner cette vision au profit de la libéralisation des marchés.

Depuis la Conférence ministérielle de l'OMC de 2022, La Via Campesina milite en faveur d'un processus mondial visant à mettre en place un nouveau cadre commercial fondé sur la souveraineté alimentaire. À l'heure où l'OMC est dans l'impasse et où les États-Unis s'attaquent au système

multilatéral, nous sommes convaincus que la CNUCED pourrait et devrait être le forum approprié non seulement pour discuter de ces questions, mais aussi pour relancer le multilatéralisme.

Le travail que nous voulons mener a pour objectif fondamental de repenser en profondeur les règles du commerce international, en particulier du commerce agricole, en plaçant la souveraineté alimentaire au centre des relations économiques entre les États et les peuples. Il part d'une idée simple mais révolutionnaire : l'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres, mais un droit humain fondamental, et les politiques commerciales doivent servir les personnes, la nature et les communautés, et non les intérêts spéculatifs ou l'accumulation des richesses par les entreprises multinationales.

Nous voulons un cadre commercial fondé sur la solidarité et la coopération internationales, sur l'égal souveraineté entre les États, sur la justice sociale et la protection des écosystèmes. Nous voulons que soit reconnu le droit de chaque pays et de chaque peuple à définir ses propres systèmes et politiques agricoles et alimentaires, à protéger ses producteurs locaux, à réglementer les marchés et à interdire les pratiques destructrices telles que le dumping ou la spéculation financière sur les denrées alimentaires.

Voici les éléments clés que nous voulons promouvoir :

- 1) les règles du commerce internationales doivent être fondées sur les droits humains tels que reconnus par les Nations Unies, notamment les droits des Peuples Autochtones, les Droits des Paysans et les droits économiques, sociaux et culturels ;
- 2) chaque pays doit avoir le droit de définir ses propres politiques alimentaires et agricoles. Les institutions des Nations unies telles que la FAO, le CSA et le FIDA doivent soutenir chacun des pays dans la réalisation de sa souveraineté alimentaire. La souveraineté alimentaire a été définie par le forum de Nyéléni en 2007 et ensuite reconnue dans la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Paysans et des autres personnes travaillant en zones rurales, adoptées par l'Assemblée générale de cette institution en 2018 ;
- 3) le commerce doit donner la priorité aux chaînes d'approvisionnement régionales, et non transcontinentales, afin de donner la priorité au local et de stabiliser les marchés ;
- 4) les petits producteurs doivent avoir accès à des soutiens aux prix et à des garanties de revenus. La protection des travailleurs, via des salaires équitables et un observatoire public pour la transparence des prix sont essentiels ;
- 5) le dumping, les subventions aux exportations et la spéculation sur les denrées alimentaires doivent être interdits ;
- 6) le commerce international doit dépasser la dépendance aux monnaies dominantes, de façon à sortir des échanges inégaux et rejeter les dettes néolibérales et les sanctions unilatérales ;
- 7) le commerce, et notamment les investissements internationaux, ne doivent pas conduire à des accaparements de terre, de l'eau, de la biodiversité et des autres biens communs. Le commerce international doit promouvoir le contrôle collectif par les peuples de leurs territoires et de leurs ressources naturelles.

Il est temps de modifier les règles inéquitables du commerce international de façon à protéger le droit à l'alimentation pour toutes et tous. Il est temps d'aller vers la souveraineté alimentaire. Faisons-le, par respect pour ceux qui nous nourrissent et pour l'avenir de notre planète. Il s'agit d'un aspect central du droit à l'autodétermination, étroitement lié au droit de chaque peuple à ne pas être privé de ses propres moyens de subsistance. La CNUCED peut jouer un rôle majeur pour sortir l'humanité de la crise existentielle qu'elle traverse.

Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 23 octobre 2025